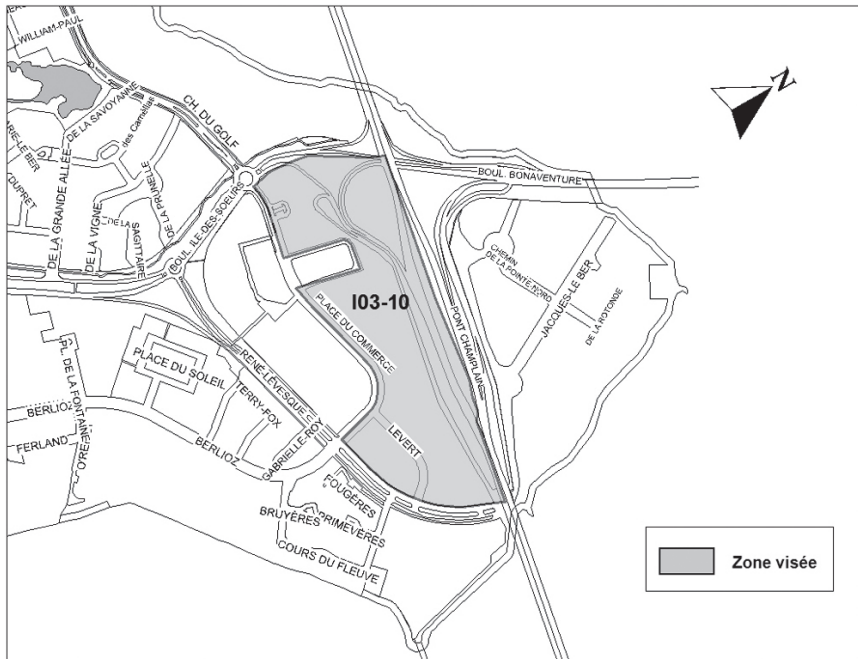


ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement 1700-112 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage 1700, tel qu'amendé », de façon à :

- **Modifier la grille des usages et normes I03-10, afin d'ajouter la classe d'usages (c4), spécifiquement les usages petits hôtels, hôtel de moyenne capacité et hôtel de grande capacité.**

Ce projet de règlement concerne la zone I03-10, identifiée au plan suivant :



Lors de cette assemblée publique de consultation, monsieur le maire, ou tout autre membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation et il est disponible pour consultation au bureau 104 de la mairie de l'arrondissement de Verdun de la Ville de Montréal située au 4555, rue de Verdun, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 15 mars 2017

Caroline Fiset, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement